LE DOUBLE CRIME DE NIBAS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Nous avons dit hier que les assassins avaient été arrêtés à Amiens et qu'ils se nommaient Cunat Marceau, 25 ans, démarcheur de l' « Auréole Capitalisation » demeurant 289, Chaussée Périgord; Guillemont Alfred, 34 ans, chauffeur d'auto, 205, rue Saint-Honoré, repris de justice plusieurs fois condamné et Genty Louis, 24 ans, mécanicien, impasse Perreau, rue Saint-Honoré, à Amiens.

Notre envoyé spécial, interviewant Mme Dumesuil, qui découvrit le crime.

De même, nous avons relaté que deux autres individus avaient été également arrêtés comme ayant indiqué le coup à faire aux malfaiteurs et qui se nomment Machurez Daniel, représentant, et Ducastel Emile, comptable à Amiens. Tout ce « joli » monde fut conduit les mains enchaînées à Abbeville où il arriva à une heure du matin. M. Hure, juge d'instruction chargé de l'affaire, procéda à leur interrogatoire.

Cunat et Guillemont renouvelèrent leurs aveux. Genty qui conduisait les assassins, déclara qu'il n'avait participé en rien au crime et qu'il avait conduit les assassins à Nibas sans connaître les raisons du voyage.

Ce n'est qu'au retour qu'il entendit ses amis parler du crime qu'ils venaient de commettre et de peur d'être compromis, il descendit de l'auto à Abbeville et regagna Amiens par le train où il tenta en vain de se créer un alibi.

Ces déclarations furent confirmées par les assassins, et Guillemond ajouta que c'était lui qui avait piloté la fameuse voiture foncée d'Abbeville à Amiens.

Quant aux « indicateurs », ils nient énergiquement toute complicité. Ils disent simplement : Nous avons eu comme clients Mlle et M. Delahaye et nous avons indiqué leur adresse à Cunat comme étant des personnes susceptibles d'acheter des titres.

Malgré leurs dénégations, ils furent néanmoins écroués avec le sinistre trio sous l'inculpation d'assassinat avec préméditation, vol et complicité.

UN NOUVEL EXAMEN DES CADAVRES

Au cours de leur interrogatoire, les assassins ayant déclaré avoir frappé leur victime à coups de poing à la tête et à coups de pied dans le ventre, le juge commit M. le médecin légiste Huré afin de procéder à un nouvel examen des cadavres.

Dès son arrivée dans le petit village de Nibas, le praticien fut frappé par l'extraordinaire animation qui y régnait.

Sur la place publique, plus de cinq cents personnes attendaient patiemment l'arrivée du Parquet et des assassins pour la reconstitution du crime. Tous discutaient sur les circonstances de l'arrestation des criminels et chacun donnait son opinion sur le verdict que prononcerait le jury lors de leur parution devant les assises. D'aucuns, plus exaltés, ne parlaient pas moins que de lyncher les assassins dès leur entrée dans le village.

M. le médecin légiste pénétra difficilement dans la maison tragique. La salle où Mlle et M. Delahaye furent sauvagement tués était transformée en chapelle ardente. Les cercueils côte à côte attendaient le transport à leur dernière demeure des malheureuses victimes.

Aidé de M. Pruvost, maire de la commune et d'un parent des défunts, M. Huré procéda à l'examen des corps. Ses nouvelles constatations confirmèrent que les victimes avaient été frappées à la base du nez à l'aide d'un instrument contondant et aucune trace de coups ne fut relevée sur les autres parties du corps, ce qui prouve que les malfaiteurs n'ont pas dit toute la vérité.

OU SONT LES TITRES VOLÉS ?

Au cours de leurs aveux, Cunat et Guillemond se défendirent d'avoir volé 200 à 300.000 francs. Ils déclarèrent avoir trouvé dans le coffre près de 30.000 fr. de titres qu'ils auraient brûlé près de Villers-Bretonneux.

Munie de ces vagues indications, la gendarmerie d'Amiens est partie à la recherche des débris calcinés.

Ajoutons que les assassins avaient tenté de se créer des alibis en demandant dans certains cafés de dire qu'ils avaient consommé en ces endroits toute l'après-

UN AUTRE ASSASSINAT

Amiens, 8. — M. Jeannot, chef de la sûreté d'Amiens, a procédé à des perquisitions chez les 5 inculpés, mais ces perquisitions n'ont rien amené de nouveau.

M. le docteur Huré, médecin légiste — à droite — s'entretenant, après le nouvel examen des cadavres, avec M. Pruvost, maire de Nibas.

Les inculpés ont choisi leurs défenseurs qui sont : pour Cunat, Me Jumel, bâtonnier du barreau d'Amiens; pour Guillemont, Me Jules; pour Genty, Me Thovot; pour Ducastel, Me Guiot; et pour Machuel, Me Chevriot, tous du barreau d'Amiens.

Ajoutons que d'après les déclarations faites par l'un des inculpés : Cunat, celui-ci connaîtrait l'auteur de l'assassinat commis dans les conditions identiques à celui de Nibas, le 10 mars 1929, au Bel-Air, petit hameau situé entre Beauval et Doullens, sur la route Paris Lille. A cette date, une tenancière du Café du Bel-Air fut assassinée et dévalisée par des individus venus en automobile. Les recherches entreprises à ce jour sont demeurées sans résultat.

Les habitants de Nibas s'arrachant notre journal, hier matin, sur la place du village devant la maison du crime.

LA BAISSE DES SALAIRES DANS LE TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING

Une entrevue mixte, qui a eu lieu hier, n'a pas apporté de solution

Cette question angoissante fait l'objet de toutes les conversations dans le grand centre industriel et chacun se demande, avec une curiosité très compréhensible, comment vont se terminer les pourparlers engagés entre les représentants des syndicats ouvriers et la commission intersyndicale patronale.

Dans notre édition d'hier, nous avons signalé que la date d'application de la baisse des salaires, par suite d'une intervention du ministre du Travail, avait été reportée au 18 mai. Ce délai de huit jours permettra aux parties en cause de poursuivre les négociations et de mettre au point, si possible, la grave question qui tient en haleine toute une population ouvrière.

Suite à une déclaration de la commission intersyndicale patronale disant que « son secrétaire général reste à la disposition des organisations ouvrières pour toutes les entrevues qu'elles pourraient demander », les représentants des groupements ouvriers affiliés à la C. G. T. ont été reçus, hier après-midi, par M. Ley, secrétaire général de la commission intersyndicale patronale.

Voici, d'ailleurs, le communiqué qui nous a été transmis par M. Lefebvre, secrétaire général du Comité Franco-Belge du Textile :

« La délégation du Comité Franco-Belge et les représentants des syndicats ouvriers adhérents à la C. G. T., répondant à une invitation insérée dans le dernier communiqué de la commission intersyndicale patronale, ont demandé, au secrétaire du Consortium, une entrevue pour connaître si aucune décision nouvelle n'était intervenue du côté patronal.

» Cette entrevue a eu lieu hier, vendredi, après-midi.

» M. Ley les a informé que les patrons maintenaient intégralement leurs décisions.

» Les délégués en ont pris acte et ont déclaré que, de leur côté, ils n'acceptaient aucune réduction de salaires. »

1.000 MAISONS DÉTRUITES PAR LE FEU AU JAPON

VINGT TUÉS, UNE CENTAINE DE BLESSÉS ET DÉGATS MATÉRIELS

« Un vent violent, survenu à la suite d'une période de sécheresse, a provoqué des incendies dans différentes parties du Japon. Ces incendies se sont développés de façon désastreuse. Ils ont amené la mort de vingt personnes et ont causé environ cinq millions de yens de dégâts, soit environ 62 millions de francs.

La station thermale de Yamanaka (préfecture de Ishikawap) a été détruite. L'incendie a éclaté à 2 h. 30 du matin. Les flammes, activées par un vent violent, ont incendié 1.000 maisons de bois et la brigade locale des pompiers n'a pas été à même de maîtriser le feu.

» On estime que plus de cent personnes ont été blessées, dont un grand nombre ont été grièvement atteintes en cherchant à fuir.

» Un incendie de moindre importance, qui s'est déclaré dans le faubourg de Shirokane, à Tokio, a été rapidement éteint. A Yokohama, cinquante maisons de la ville chinoise, y compris le consulat de Chine, ont été incendiées.

» On signale également divers incendies de forêts ».

AVANT LE CONGRÈS FÉDÉRAL DES CHEMINOTS ANCIENS COMBATTANTS

UNE RÉUNION DES CHEMINOTS A. C. ET VICTIMES DE LA GUERRE DE LA COMPAGNIE DU NORD A ÉTÉ TENUE HIER A LILLE

En prélude au congrès de la Fédération des cheminots anciens combattants qui doit s'ouvrir aujourd'hui à Lille, en la salle du Conservatoire, une réunion préparatoire de l'Union des cheminots A. C. et victimes de la guerre de la Cie du Nord s'est tenue vendredi à Lille.

Elle groupa notamment MM. Delpech, président ; Viel et Borderie, vice-présidents ; Germain, secrétaire général ; Chalon, secrétaire général adjoint ; Choquet, trésorier : Delapierre, trésorier adjoint.

M. Delpech prononça d'abord un discours de bienvenue aux congressistes présents, leur disant la nécessité de l'union pour faire aboutir leurs revendications. Puis M. Germain donna lecture du rapport moral de l'année et M. Choquet, du rapport financier. Ces deux rapports révèlent une situation prospère.

On aborda ensuite l'examen des questions qui doivent être soumises au congrès fédéral, et d'un certain nombre de vœux qui ont pour but l'amélioration du sort matériel et moral des ouvriers et employés anciens combattants du chemin de fer.

L'OUVERTURE DU CONGRÈS AUJOURD'HUI A 8 h. 30

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui, samedi 9 mai.

A 8 h. 30, ouverture du congrès au Conservatoire de Lille : Désignation du président de séance, vérification des pouvoirs et désignation des commissions ; Rapport moral, Facart, secrétaire général ; Rapport financier, Castanier, trésorier général ; Rapport commission de contrôle, Porthault, Est Rapport comité de Presse, L. Sticq, vice-président ; Revendications générales, Cacabianca, délégué fédéral ; Action fédérale, Delpech, Nord ; Confédération nationale, Durand, membre du bureau de la Confédération nationale ; Questions diverses, Javerzac, Ceintures.

A midi 15, à l'Hôtel de Ville, réception par la municipalité de Lille.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-61) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LE « CHORAL NADAUD » fêtera brillamment le 50e anniversaire de sa fondation, et le 25e anniversaire de direction du maître Joseph Duysburgh

C'est dimanche 10 mai que commenceront les fêtes magnifiques qui s'étendent sur trois dimanches et qu'organise le Choral Nadaud, à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation et du 25e anniversaire de direction du maître Duysburgh.

Le Choral Nadaud, au passé glorieux, se devait, car noblesse oblige, de composer un programme digne de son excellente réputation ; or, si nous parcourons les détails de celui-ci, nous constatons qu'il n'a pas failli et le moins que l'on puisse dire, est que rarement nous aurons vu dans notre laborieuse cité, une journée musicale aussi complète avec des éléments d'aussi grande valeur.

Grâce à la municipalité roubaisienne qui a bien voulu accorder son patronage, grâce aussi à des admirateurs de notre vieille société qui ont bien voulu souscrire à la réussite de ces festivités, le Choral Nadaud donnera l'occasion aux Roubaisiens d'assister dès demain à une grande solennité artistique qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Voici l'ordre du programme

RECEPTION A LA GARE

A 14 h. 15, réception des sociétés étrangères : Société royale Union chorale de Paturages, Société royale « Les Ouvriers Réunis » de Gand, et l'Harmonie des Mines de Bruay, par le Choral Nadaud.

Des sociétés amies roubaisiennes ont bien voulu se joindre à la société jubilaire, l'Harmonie Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français et Alliés, la Grande Fanfare, participeront au cortège qui se rendra à l'Hôtel de Ville.

A 14 h. 30, départ du cortège, rue de la Gare, jusque l'Hôtel de Ville.

RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE

A 14 h. 45, l'administration municipale recevra officiellement le Choral Nadaud dans les salons de l'Hôtel de Ville, ainsi que les sociétés étrangères.

LE TOURNOI ORPHEONIQUE

A 15 h. 30, à l'Hippodrome-Théâtre, sous la présidence de M. Francis Bousquet, directeur du Conservatoire de Roubaix, grand prix de Rome, et de MM. les adjoints Thérin et Verbeurgt, se déroulera le grand tournoi orphéonique auquel prendront part les sociétés réputées : Paturages et Gand et naturellement le Choral Nadaud.

Nous assisterons à des auditions soigneusement préparées et ce sera un régal pour les amateurs de chant d'ensemble d'entendre les vieilles et renommées sociétés qui font l'honneur de l'art choral belge : Paturages et Gand. Le Choral Nadaud, vis-à-vis de ses amis étrangers aura à cœur de produire une exécution comme il l'habitude de le faire ; ainsi le nombreux public qui se pressera dans le vaste vaisseau de l'Hippodrome, goûtera quelques heures musicales du plus grand intérêt.

Notre belle phalange artistique la société nationale « La Grande Harmonie » a tenu à manifester son amitié au « Choral Nadaud » en prêtant son concours à cette solennité, sous la direction du maître Francis Bousquet, elle exécutera à l'ouverture du tournoi une œuvre admirable, « Agnès », de H. Février.

Aussitôt après, la société royale « Les Ouvriers Réunis » de Gand, sous la direction de M. J. Verniers, se fera entendre avec deux œuvres de H. Weyts: 1. L'Enchanteresse et 2. Départ des Pêcheurs d'Islande.

La société royale « Union Chorale » de Paturages, sous la direction de M. H. Thonon, exécutera, elle aussi, deux morceaux de choix : 1. Espérance, de Radoux, et 2. Le Carnaval de Rome, d'Ambroise Thomas.

Le tournoi se terminera en apothéose par l'exécution de la cantate « Gloire au Chant », composée pour la circonstance par M. Florestan Duysburgh, compositeur, directeur du Conservatoire de Laeken, fils du maître J. Duysburgh.

Cette cantate dont les paroles sont de M. H. Stiernet, membre de l'Académie des lettres belges d'expression française, sera chantée par le Choral Nadaud, qu'accompagnera l'orchestre de l'Association symphonique des professeurs du Conservatoire, et dont la direction a été confiée à maître J. Duysburgh.

MM. Florestan Duysburgh et Stiernet, auteurs de cette œuvre magnifique, seront présents à cette « première » et le public accueillera comme il convient les auteurs de cette cantate dont les effets sont grandioses.

LE CONCERT DE L'HARMONIE DES MINES DE BRUAY

Aussitôt le tournoi terminé, le public assistera sur la Grand'Place, à 18 h. 30, au grand concert de gala donné par l'Harmonie des Mines de Bruay.

Ce groupement artistique composé exclusivement d'ouvriers mineurs, revêtus de leur costume si pittoresque, exécutera, sous la direction de son chef éminent, maître Dubois, compositeur, un programme artistique : 1. Le Freischütz, ouverture (C. M. Weber) ; 2. L'amour sorcier, pantomine et danse rituelle du feu (E. de Falla) ; 3. a) Pastorale d'Artois ; b) Paysage minier ; c) Devant l'église de Kaisersberg d'Alsace, un dimanche matin ; d) Crépuscule au bord de la Lys, à Saint-Venant (Auguste Dubois) ; 4. Les Préludes, poème symphonique (F. Liszt).

Ce ne sera certes pas le moindre attrait de cette journée jubilaire et nous sommes persuadés que le public roubaisien accueillera avec joie ces braves ouvriers du sous-sol et que les acclamations seront unanimes à saluer ces musiciens dont la renommée a dépassé même nos frontières.

A l'issue du concert aura lieu sur le perron de l'Hôtel de Ville une cantate « Hymne à Nadaud ».

Le Choral Nadaud, la société royale de Paturages et l'Harmonie des Mines de Bruay formeront une masse importante pour l'exécution de cet hymne du plus grand effet.

Et enfin, pour terminer cette grande journée, le Choral Nadaud a eu l'excellente idée d'organiser une soirée flamande.

SOIRÉE FLAMANDE

Cette fête populaire offerte aux Roubaisiens aura lieu au café Pandore, à 21 h. 30. Outre l'orchestre symphonique, plusieurs éléments de la société se feront entendre, et, c'est dans une atmosphère de gaieté, dans une ambiance sympathique que l'on applaudira à cette fin de première grande journée des fêtes populairesAJUU ibtulc85f s'y- fêtes jubilaires, le Choral Nadaud tout entier et ses dévoués organisateurs.

Nous avons maintes fois répété que la devise du Choral Nadaud était « Art et Charité ».

Dans cette journée ainsi que celles qui suivront, les pauvres de la ville ne seront pas oubliés : en effet, notre valeureuse société roubaisienne a décidé d'abandonner une partie des recettes à leur profit. Ce geste sera unanimement apprécié par nos locaux, qui ne manqueront pas d'aider le Choral Nadaud dans cette généreuse initiative.

Nous adressons un pressant appel aux Roubaisiens habitant rue de la Gare, Grande-Rue, rue Pauvrée, rue du Maréchal-Foch, pour pavoiser aux couleurs françaises et belges, afin de rendre un hommage de reconnaissance à nos sociétés étrangères à la ville.

HALLE FLIPO : le kilo beurre 18, 20.50; gruyère 15 ; hollande gras 9 ; marchandises 1re qualité ; prix avantageux.

UNE AUTO TAMPONNA UNE VOITURE EN STATIONNEMENT

Durant la journée d'hier vendredi, un curieux accident s'est produit rue du Maréchal-Foch, où une voiture automobile en a heurté une autre qui stationnait.

Vers 10 h. 30, M. Jean Lernout, 43, rue de Mouvaux, fort Delerue, 6, au service de l'Association Charbonnière, boulevart d'Halluin, à Roubaix, pilotait un lourd véhicule qui circulait rue du Maréchal-Foch. Arrivé en face de la société « La Marne et l'Yser », pour une raison inconnue, les freins du lourd véhicule cassèrent. Le chauffeur perdit le contrôle de sa direction et alla tamponner une voiture en stationnement, appartenant à M. Leprêtre, 48 ans, 6, rue Dupleix, à Croix.

Les dégâts sont purement matériels.

Henri ESDERS

12, Rue Faidherbe, LILLE

Par suite du SUCCES de notre Vente Réclame, avec RABAIS DE 20 %, et afin de permettre de faire bénéficier les nombreux clients qui n'ont pu venir à ce jour, nous avons décidé de prolonger cette vente jusqu'au DIMANCHE 17 MAI. Pour l'ASCENSION et la PENTECOTE, faites vos achats.

UN EXPLOIT DE PÉDARD

Les abords de la Grand-Place sont très dangereux, vu l'intensité de la circulation qui y règne toute la journée. Combien d'accidents plus ou moins graves, qui se sont produits sur ce point, ont-ils été enregistrés jusqu'à ce jour. A la liste déjà bien longue vient de s'ajouter un nouveau nom.

En effet, hier soir, vers 17 h. 10, Mme Clémence Verzelle, demeurant rue de Blanchemaille, cour Joye, 19, venant de la direction de la Grand'Place et se trouvant sur le côté gauche de la rue du Général-Sarrail, fut renversée, sur la chaussée par un cycliste tenant régulièrement sa droite et roulant vers la Grand'Place. Par suite du choc, tamponneur et tamponnée firent la voltige. Le cycliste demanda à la victime si elle ressentait quelque douleur. Devant la réponse affirmative de cette dernière, il enfourcha sa bécane et fila sans se faire connaître.

La police recherche activement le fuyard dont le signalement est connu, car Mme Verzelle a été blessée à la nuque et au coude gauche.

Georgette

CONFECTIONS POUR DAMES

6, rue de l'Epeule, ROUBAIX

AUTOCAR CONTRE TRAMWAY

Hier matin, tandis que la vie commençait à renaître dans notre grande ruche laborieuse, un accident s'est produit, vers 6 h. 45, à l'angle des rues de l'Epeule et du Grand-Chemin.

Un autocar conduit par Richard D'Hev, demeurant rue d'Houthust, à Wonnieu (Belgique), vint se jeter contre un tram D-1, piloté par le wattman Roger Debeer. Le choc fut assez violent, mais n'occasionna, par un heureux hasard, aucune blessure aux personnes se trouvant dans les deux véhicules.

Tout se résume à des dégâts matériels de part et d'autre, et M. Walter, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête pour établir

Pour tout ce qui concerne l'**OPTIQUE** et la **LUNETTERIE**, vous recevrez, à la **Pharmacie CORBEAUX, 11 bis, rue de Lannoy**, tous conseils et renseignements. Vous y trouverez du choix. Vos ordonnances et réparations seront exécutées rapidement.

ARGUMENTS FRAPPANTS

Sous ce titre, nous avons relaté une bagarre qui avait éclaté sur le quai de la Petite Vitesse, à Roubaix. M. Georges Delebarre, 40 ans, contremaître chez M. Dubois et fils, nous prie de faire savoir qu'aucune discusion n'avait motivé l'agression dont il fut victime.

Son agresseur l'aurait, selon ses dires, frappé sans motif, alors qu'il se trouvait en compagnie de deux amis et, pour employer les termes de sa lettre « il m'asséna un formidable coup de poing sur le nez, qui m'ébranla ; lui demanda alors ce qu'il y avait, il remit de plus belle trois ou quatre coups de poing en pleine face, il ne me restait plus alors qu'à m'esquiver, étant donné que mutilé de guerre de la main droite (doigt amputé), je n'ai pas eu la force de répondre et d'ailleurs plus prudent ».

PRENEZ UN « SUPER 5 » HENNION

sur cadre et sur secteur

Notre réputation est basée sur

la satisfaction de nos clients

RADIO-HENNION 95, r. de Roubaix TOURCOING

et 68, Grande-Rue, à ROUBAIX

UNE EXPÉRIENCE AUX « AILES ROUBAISIENNES »

Les « Ailes Roubaisiennes » nous communiquent :

« Depuis plus de deux années, trois membres des « Ailes Roubaisiennes » (leur modestie nous a interdit de révéler leurs noms), ont consacré leur loisirs à la construction d'un planeur. Ils ont travaillé avec acharnement à la conception et à la réalisation de cet appareil. Ils ont surmonté les plus grandes difficultés : les matières utilisées devaient être choisies avec le plus grand soin; il a fallu combiner, assembler les pièces, monter les commandes, équilibrer l'appareil; il a fallu trouver un local assez vaste pour loger les ailes et essayer diverses toiles. L'entoilage lui-même ne fut pas le problème le plus facile à résoudre, l'enduisage des ailes fut également surmonté, malgré certains avatars. Enfin, il y a quelques jours, tout était prêt; le planeur, démonté, fut amené sur le terrain des « Ailes Roubaisiennes » sur une remorque spécialement aménagée pour recevoir les ailes, le fuselage et la queue, sans risquer d'abîmer le précieux appareil. Il a été monté et installé dans le hangar des « Ailes Roubaisiennes » en compagnie de l'avion C. 232. Les courageux constructeurs ont exigé que le silence le plus complet soit fait sur leurs projets, jusqu'à ce qu'un résultat intéressant ait été enregistré. Leurs efforts viennent d'être récompensés.

» Mercredi dernier, 6 mai, dans la soirée, l'appareil était sorti du hangar, les curieux accourus intrigués par cet appareil dont les formes sont encore peu connues dans notre région, formèrent l'équipe de lancement; le planeur était monté par l'un des constructeurs; les « sandows » furent tirés et au commandement de « Lâchez », l'appareil prenait son vol et couvait une distance dépassant les espérances des constructeurs.

» Le premier essai est d'autant plus satisfaisant que l'amateur qui montait l'appareil n'a jamais piloté d'avion. Ce fait démontre qu'il n'est point nécessaire d'être titulaire du brevet de pilote et d'avoir acquis une longue pratique pour faire des glissades aériennes; il faut toutefois avoir le sens de l'équilibre et des réflexes rapides et précis. Ceci, d'ailleurs, s'acquiert rapidement après quelques vols d'initiation (les envois et les atterrissages étant très fréquents) le pilotage d'un appareil de ce genre constitue un excellent entraînement pour les futurs pilotes d'appareils à moteur.

» Nous rappelons que l'un des pilotes des « Ailes Roubaisiennes » sera à la disposition des membres de la Société samedi après-midi, à partir de 16 h. et dimanche toute la journée. La carte de 1931 sera exigée à l'entrée du terrain, où d'ailleurs les nouvelles adhésions seront reçues et donneront évidemment les mêmes avantages que les anciennes.

» Les amateurs de cerfs-volants trouveront dimanche toute la journée un moniteur expérimenté qui leur donnera les premiers principes de ce sport fort intéressant.

» Le terrain est situé à Flers, au lieu dit : « Tir à Loques ». Arrêt du tramway Leers-Lille, au « Tir à Locques ».

DUBOIS, Tailleur

39, PLACE FAIDHERBE, ROUBAIX

COMPLETS sur mesure depuis 280 francs

CONCOURS DE FENETRES ET BALCONS FLEURIS

Les « Amis de Roubaix » et le Cercle Horticole organisent, d'un commun accord avec le concours de la Chambre de Commerce, un concours de fenêtres et balcons fleuris. Nous donnons ci-dessous le règlement : 1. Ce concours est réservé aux habitants de Roubaix; 2. Les adhésions seront reçues jusqu'au 15 juillet, terme de rigueur, chez M. Wargniez, 2, boulevard de Douai ; 3. Le jury sera composé de membres compétents du Cercle Horticole et des « Amis de Roubaix ». Il procédera à plusieurs visites entre le 20 juillet et le 20 septembre; 4. Pour assurer la continuité des efforts des concurrents, ces visites se feront inopinément et ne seront pas portées à la connaissance de ceux-ci. Les organisateurs et les membres du jury seront tenus à la plus grande discrétion à ce sujet;

5. Les prix consisteront en Plaquettes et médailles artistiques avec diplômes; 6. Le résultat des opérations du jury sera publié sitôt après la dernière visite du jury; 7. Ce concours ayant pour objet l'embellissement de la ville, les habitants sont tous invités à y participer, y compris ceux habitant des cours, cités, etc. ;

8 Les concurrents seront tenus de prendre les précautions indispensables pour éviter les accidents qui pourraient être causés par la chute de pots ou autres objets, sur la chaussée. Ils seront seuls responsables de ce qui pourraient arriver par suite de manque de précaution, ou de toute autre cause ; 9. Il ne sera perçu aucun droit d'inscription; 10. Les concurrents devront, à l'inscription, donner leur adresse complète et détaillée.

124, RUE DE L'EPEULE, 124

Mesdames, Mesdemoiselles

Désirez-vous être bien habillées ? Si oui, adressez-vous

"AUX ELEGANTES"

MAISON MOREL

124, RUE DE L'EPEULE, 124

Vous y trouverez des

ROBES d'un cachet remarquable
MANTEAUX d'un fini irréprochable
TAILLEURS d'une coupe inégalable

AVIS IMPORTANT. — La Maison offrira à tout acheteur une superbe paire de bas de soie. Qu'on se presse, il n'y en aura pas pour tout le monde : les premiers seront favorisés.

124, RUE DE L'EPEULE, 124

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE GRATUITE

Le maire informe la population, que des séances gratuites de vaccination antidiphtérique pour toujours leurs enfants de 2 à 13 ans, dans les locaux de l'immeuble municipal, rue de Cassel, 45, aux mai,dates ci-après : de 9 à 10 h., les jeudis 21 mai, 28 mai, 4 juin, 11 juin, 18 juin, 25 juin, 2 juillet, 9 juillet, 16 juillet, 23 juillet, 30 juillet.

La dite vaccination nécessite trois petites piqûres pratiquées à trois semaines d'intervalle.

Nous insistons d'une façon toute particulière pour que les familles comprennent bien que la vaccination dont il s'agit est un moyen absolument sûr et inoffensif de mettre pour toujours leurs enfants à l'abri du croup, maladie qui, il y a quelques années, a fait beaucoup de victimes.

D'autre part, il est rappelé que les enfants qui, l'année dernière n'ont reçu qu'une ou deux piqûres, ne sont nullement réfractaires à la maladie et qu'ils doivent être présentés aux séances gratuites pour recevoir le complément des trois injections indispensables pour obtenir l'immunité.

Bandages

Même si vous désirez seulement un conseil, venez nous voir. Nous ne chercherons pas à vous placer un « rossignol ». Vous trouverez chez nous des appareils de premier choix et des applicateurs connaissant leur métier. Si votre cas particulier nécessite un appareil construit sur mesures, nous vous l'établirons dans les délais les plus rapides et avec les meilleures garanties de bonne fabrication. Venez nous consulter : nous vous donnerons les renseignements que vous désirez.

PHARMACIE CORBEAUX

11 bis, Rue de Lannoy, 11 bis

— ROUBAIX —

Voyez en 9e page l'annonce HENRI ESDERS

20 % de rabais sur tous les prix

FÉDÉRATION DES AMICALES LAIQUES

Train spécial pour Paris le 21 Juin

La Compagnie des Chemins de fer, ayant accordé un nouveau délai pour la formation du train spécial, la date limite d'inscription est reportée au 15 mai.

En conséquence toutes personnes qui désireraient bénéficier des conditions avantageuses de ce voyage, c'est-à-dire Amicalistes : 40 fr; parents et amis de l'Œuvre 41 francs, peuvent se faire inscrire tous les jours, de 19 à 20 h., au siège des Amicales, 42, rue d'Alsace.

Votre Linge vos laines, soies, rideaux, etc., seront lavés sans chlore à la Blanchisserie l'« ECONOMIE », 84, rue J.-Guesde, Wattrelos. — Livraison à domicile.

MATINÉE DE BIENFAISANCE AU COLLEGE DE JEUNES FILLES

Le Collège de jeunes filles de Roubaix, donnera sa matinée de bienfaisance demain, dimanche 10 mai, à 15 h., dans la salle Pierre Destombes, 65, rue de Soubise.

Le concierge du Conservatoire assure la location des places.

Etant donné l'affluence des demandes, une seconde matinée aura lieu le mardi 19 mai.

AU COLISÉE

Vous irez gratuitement !

En faisant vos achats aux Halles de Roubaix, le plus grand centre de l'Alimentation,

Réclamez vos ticket

Boucherie Debruyne

Halles Centrales, Nos 171 à 174

Spécialité de Langues de Bœuf

AUX HALLES

Les numéros suivants gagnent une entrée gratuite au Colisée. La réclamer à votre fournisseur :

11018 — 11357 — 11528 — 11153 — 11659
12311 — 12668 — 12434 — 12746 — 12917
13276 — 13140 — 13794 — 13462 — 13830
110006 — 12005

Bas à Varices

Chez nous, à votre service, un grand choix de bas à varices, une fabrication parfaite, des prix modérés. Si vous désirez un bas sur mesures, nous vous l'établirons dans les délais les plus rapides, avec les meilleures garanties.

PHARMACIE CORBEAUX

11 bis, Rue de Lannoy, 11 bis

ROUBAIX

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Semaine du 4 au 11 mai. — Bœufs, vaches, génisses : 1re qualité, 12.25 à 14 fr. ; extra jusqu'à 17 fr. ; 2e qualité, 9 fr. 50 à 12 fr. ; 3e qualité, 9 fr. — Taureaux : 1re qualité, 9 fr. 25 à 11 fr.25 ; extra jusqu'à 12 fr. ; 2e qualité, 8,50 à 9 fr. ; 3e qualité, 8 fr. 25.

PAPIERS PEINTS

Toiles cirées, Balatum, Couleurs préparées à la céruse, Ripolin, Vernis. Maison César ...ANT, 71, r. Jules-Guesde, ROUBAIX.

Sociétés et Comités

MUTUELLE NADAUD. — L'Assemblée générale aura lieu dimanche 10 mai, à 10 h., à l'Hippodrome sous la présidence de M. Fernand Motte, président d'honneur. Au cours de cette assemblée, M. Destriez, président de la commission de contrôle fera l'exposé des opérations de l'année 1930. M. Thullier présentera le rapport de la Commission d'études. L'ordre du jour étant très chargé, la réunion commencera à 10 h. précises, les portes seront ouvertes à 9 h. 30.

Les sociétaires sont priés de remplir la feuille de présence qui se trouve en bas de la convocation et de la remettre à l'entrée de la salle de réunion. Etant donné que certaines convocations ont été retournées au siège pour cause de changement d'adresse, les membres de la Société qui n'ont pas reçu la leur peuvent se présenter munis du livret qui remplacera la feuille de présence. Les nouveaux statuts sont à leur disposition au siège.

DEMANDEZ A VOTRE FOURNISSEUR

le « JOLTA ». Chocolat-Menier au lait, en poudre. Il vous suffira de verser le « JOLTA » dans l'eau bouillante et de laisser bouillir deux minutes pour obtenir une tasse de véritable chocolat au lait.

AMICALE MARCELIN BERTHELOT, Anciens Elèves du boulevard d'Halluin. — Dimanche 10 mai, ouverture du cercle de 10 h. à midi. Commissaires de service : Degreef et Vandewalle. Réunion de commission à l'école, mardi 12 mai à 19 h. En raison de l'importance de cette réunion, les commissaires sont instamment priés d'y assister. Les adhésions pour le voyage à Paris organisé par la Fédération des Amicales, à l'occasion des Fêtes du Cinquantenaire de l'Ecole laïque, seront encore reçues par les commissaires dimanche prochain et par le secrétaire mardi 12 mai, à l'école, de 19 à 20 h. Coût du voyage, pour les amicalistes, 40 fr. ; pour leurs parents ou amis : 43 fr.

FEDERATION NATIONALE DES MILITAIRES BELGES MUTILES ET INVALIDES DE LA GUERRE, siège, rue de la Gare, 126, Roubaix. Demain dimanche à 10 h., réunion générale et obligatoire.

LES MANILLEURS DU CHEVAL BLANC. — Samedi, à 19 h. 30, réunion mensuelle chez Auguste Placet, 302, rue de Lannoy.

CHORAL NADAUD, Société Nationale. — Cet après-midi, à 17 h. 30, à l'Hippodrome, répétition générale avec l'orchestre sous la direction de M. J. Duysburgh. Cette répétition audition est strictement privée.

PETIT BEURRE DESSERT

BISCUITS GESLOT ET VOREUX

FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS ET ANCIENNES ELEVES DES ECOLE PUBLIQUES DE ROUBAIX. — Le 11 mai, de 15 à 18 h., aura lieu au Foyer des Amicales Laïques, 42, rue d'Alsace, le dimanche de la jeune fille, matinée récréative comprenant : danses, jeux, musique, etc. Les élèves et anciennes élèves des écoles publiques sont cordialement invités à y assister.

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Réunion ordinaire demain dimanche, à 15 h. Paiement des allocations aux quarantenaires et aux cinquantenaires. Les sociétaires non encore en possession de leur carte de contrôle, sont priés de la retirer au cours de cette réunion. Dernier délai : cette carte sera rigoureusement exigée le lundi de la Pentecôte, après l'obit anniversaire qui sera célébré à 9 h., en l'église St-Martin, à la mémoire des membres décédés. Ne pourront participer à cette importante tombola que les sociétaires à jour de leurs cotisations.

LES SCANDALES POLITICO - FINANCIERS

L'AUDITION DE M. SUDREAU, CLIENT DE LA BANQUE OUSTRIC

La commission d'enquête, réunie sous la présidence de M. Louis Marin, a entendu M. Roger Sudreau. M. Sudreau a exposé qu'il avait fait la connaissance de M. Oustric à la fin de l'année 1925 et que, propriétaire de 100.000 actions S.N.I.A. Viscosa, achetées à M. Gualino par l'intermédiaire de M. Sarovitch, il s'était préoccupé de l'introduction en France de la valeur et avait vu, à cette occasion, M. Oustric.

Le témoin a expliqué que son compte avait été débité à la banque Oustric, par suite des versements qu'il devait faire à M. Gualino pour le paiement de ses actions S.N.I.A. Viscosa.

M. Sudreau, qui a déclaré être gros actionnaire de la Huanchaca, a donné des indications sur le fonctionnement du « comité de Paris » de cette société. Il a ensuite montré l'évolution de la Huanchaca, à la suite de l'intervention du groupe Horschild. On a reconnu que les cours qui furent cotés en bourse ne pouvaient représenter que des espérances sur la valeur future de l'affaire. M. Sudreau a exposé comment M. Oustric avait constitué sur la Huanchaca un syndicat qui avait réalisé de gros bénéfices sans que les participants aient, jusqu'ici, été crédités.

Il a dit que, peu à peu, M. Oustric, auquel on faisait volontiers confiance, avait pris entièrement la direction des opérations et que le syndicat était devenu un syndicat noir, les intéressés ayant cessé, à partir de 1927, d'être tenus au courant des opérations.

Le témoin a déclaré que c'est par les travaux de la commission qu'il avait appris l'existence des bons à initiales établis sur le compte Syndical Huanchaca, à la banque Oustric.

A la demande de la commission, M. Sudreau a indiqué dans quelles circonstances il avait suggéré la nomination de M. Coggia en qualité d'administrateur de la Huanchaca. M. Sudreau a dit qu'au fur et à mesure du développement des relations de M. Oustric, ses entretiens avec le banquier avaient été de plus en plus espacés. Il a reconnu qu'il avait supporté de graves pertes, du fait de l'effondrement des valeurs du groupe Oustric. Enfin, le témoin a déclaré qu'il n'avait jamais été effectué sur son compte le moindre prélèvement en vue de rétribuer des concours politiques ou administratifs.

L'épouvantable drame de Marseille

Nous avons relaté hier le double crime commis à Marseille par un trio d'escrocs, l'agent d'affaires Saret et les deux sœurs Schmidt. Nous avons appris hier que la sûreté de Marseille venait de découvrir la villa qu'habitaient les victimes de Sarret. Cette villa, dénommée « Villa des Gatons », est située dans la rue des Gatons, à la Vieille-Chapelle, dans la banlieue de Marseille. Elle avait été louée, au début de 1920, par Catherine Schmidt, sur l'ordre de Sarret, qui, disait-il, avait l'intention d'y installer deux de ses clients.

Effectivement, quelques jours après, un homme et une femme vinrent s'installer dans la villa des Gatons. Lui, âgé d'une cinquantaine d'années, était grand et mince, il portait une petite barbe en pointe ; elle, âgée de 45 ans environ, était petite et mince. Aux dires de Sarret, les deux locataires étaient deux divorcés. Sarret s'occupait de liquider le divorce de la femme.

L'enquête effectuée par la sûreté dans le quartier de la Vieille-Chapelle a établi que le couple avait disparu de la villa des Gatons vers la fin du mois d'août 1925. Une voisine des victimes a précisé qu'elle avait été chargée par la femme de lui confectionner une jupe. Lorsqu'elle revint quelques jours après, pour livrer son travail la couturière fut surprise de ne pas trouver sa cliente. C'est Sarret qui occupait la villa. Il prit livraison de la jupe et paya la facture.

L'enquête a également démontré qu'une partie des meubles de la villa des Gatons fut transportée au domicile de Catherine Schmidt, 6, place du Marché-des-Capucins, où ils se trouvent encore.

Dans le quartier de la Vieille-Chapelle, le disparu était connu sous le nom de Deltreuil. Ce nom est celui du mari décédé de Catherine Schmidt, pour lequel une assurance sur la vie de 100.000 fr. avait été contractée frauduleusement.

L'EXPOSITION NATIONALE DE L'ARTISANAT, DU TOUQUET PARIS-PLAGE

Cette exposition ouvrira ses portes du 10 au 29 mai, tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Entrée gratuite. La démonstration artisanale qu'elle constitue promet d'être un succès. De tous les points de la France, les maîtres artisans y expédient leurs œuvres.

On espère que le public sera nombreux à la manifestation artisanale du Touquet-Paris-Plage. La gratuité d'entrée en rend l'accès accessible à tous.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 9 mai 1931

Soleil : Lever à 4 heures 21 ; coucher à 19 heures 13.

Lune : Lever à 1 heure 41 ; coucher à 10 heures 27

Aujourd'hui : Saint-Grégoire. Demain : Fête de Jeanne d'Arc.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Baromètre : 761 m/m 6 Hausse depuis la veille à 18 heures : 0 m/m 8.

Thermomètre : Fende 11°1 ; Minima 7°4 ; Mixama de la veille 18°1.

Etat hygrométrique : 81 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 heures : Néant ; Direction du vent : Ouest-Nord-Ouest ; Force : assez fort ; Direction des nuages : Nord-Ouest ; Etat du ciel : couvert.

OFFICE NATIONAL MÉTÉOROLOGIQUE. — Région Nord : Temps médiocre, ciel très nuageux avec éclaircies et averses ou grains ; Vent d'Ouest passant à Nord-Ouest 6/10 ; même température diurne, minimum en baisse de 2° sur la nuit précédente

EXEQUATUR. — L'exequatur a été délivrée à M. Adam Manrique Rios, consul général de Guatemala à Paris avec juridiction sur les départements suivants, notamment : Somme, Pas-de-Calais, Nord.